

Séance du 08 avril 2025

Le Conseil Municipal de Rébénacq, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Alain SANZ

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	8	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mmes BAILLEUL, CHAUSSADE, POUYOUNE-HORGUE, TOULOU, Mrs BARRAQUE, CACHELOU, DUPONT, SANZ.

Procurations(s) :

Mme RULLIER a donné procuration à Mme TOULOU

Etai(en)t absent(s) :

Mme SEGUIN, Mrs ARAUJO, CATALAA, LEVEL

Etai(en)t excusé(s) :

Mme RULLIER, Mr GRAGNON

Date de la convocation
03 avril 2025

Date d'affichage
03 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 09 avril 2025

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mr CACHELOU

09 avril 2025
et publication du
__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

réuni sous la présidence de Mr SANZ,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 664 604,47

Recettes : 664 604,47

Fonctionnement

Dépenses : 1 124 025,72

Recettes : 1 124 025,72

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 664 604,47 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 664 604,47 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 124 025,72 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 124 025,72 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Rébénacq, le 09/04/2025

le(s) secrétaire(s) de séance



Le Maire Alain SANZ